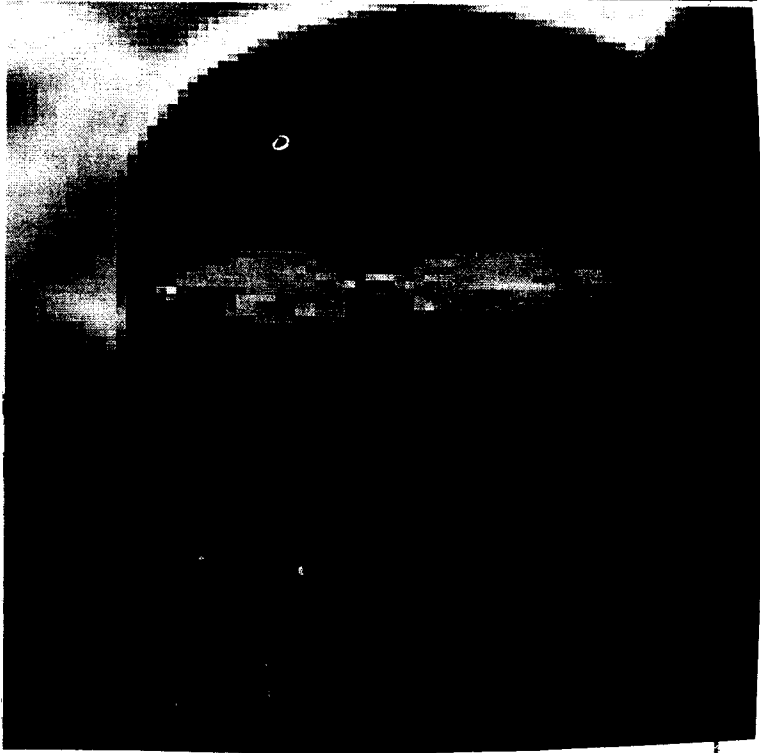


La paix impossible

L'affrontement entre autorités publiques et Islamistes a franchi un nouveau palier avec les décisions prises en début de semaine par le Pouvoir, relatives au contrôle des mosquées, à l'interdiction du matériel sonorisé à des fins de prêche, et à la fermeture des librairies religieuses.



A
pe
so
sp
se
b
d
d
d
C
C
le
le
d
r
C
s

La paix impossible

L'affrontement entre autorités publiques et Islamistes a franchi un nouveau palier avec les décisions prises en début de semaine par le Pouvoir, relatives au contrôle des mosquées, à l'interdiction du matériel sonorisé à des fins de prêcher, et à la fermeture des librairies religieuses.

La chasse aux Islamistes a gagné d'un cran à Nouakchott et dans les régions-nord du pays (Nouadhibou- Zouerat) où plusieurs imams ont été interpellés puis relâchés pendant le dernier week-end. Dans cette nouvelle escalade, certaines personnes ont néanmoins été mises en liberté. Il s'agit de l'imam de Sebkhia, Abdallah Sarr, celui de Arafat, Yehdih Ould Ahmed, puis ceux de Toujounine, Cheikh Sidaty Ould Menni et Ismaël Ould Baha Ould Cheikh Sidiya.

Des perquisitions ont été effectuées dans plusieurs mosquées et dans les domiciles des personnes soupçonnées d'entretenir des relations avec les groupes islamistes. A l'occasion, des

nouvelles dispositions tirées de la loi relative à la gestion des mosquées ont été portées à l'attention des personnes entendues. Selon les autorités, ces dispositions visent à "protéger la mosquée des comportements et agissements contraires à son caractère sacré, qu'ils soient politiques ou idéologiques, qu'ils émanent de groupes ou de personnes". Les autorités administratives ont prescrit aux imams des différents lieux de culte, des "mesures pratiques" relatives à l'exercice de l'office religieux, dans la perspective de les débarrasser de toute tentation de dérive vers un discours extrémiste et violent". Ces dispositions devraient "éloigner des mosquées, tous ceux qui seraient susceptible de "porter atteinte à

la sérénité et le calme, nécessaires à la pratique religieuse": interdiction des animations religieuses, interdiction d'utiliser certaines cassettes pré-enregistrées et du matériel de sonorisation, interdiction de prêcher, exception faite du vendredi, précisions sur le rôle de l'imam et de son adjoint. En définitive, ces derniers devront circonscrire leurs actions à l'appel à la prière et à la prière proprement dite.

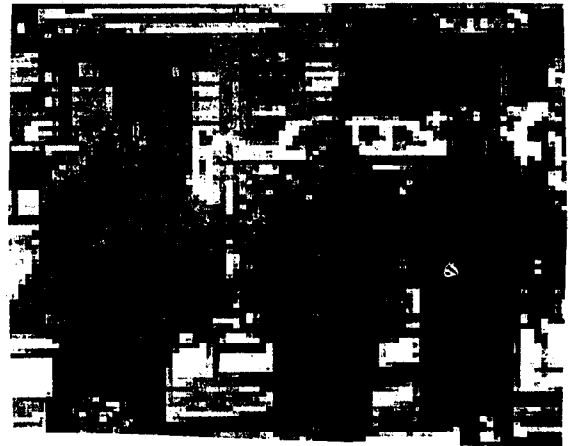
Parallèlement, plusieurs librairies de commerce de cassettes et d'ouvrages religieux, qualifiés de "dangereux" ont été fermées. Dans cette lancée, la diffusion quotidienne de cassettes de prêcher et de conférences a été interdite dans les standards.

Sur le plan vestimentaire, sont ciblées les personnes portant des accoutrements -style Talibans-, ou les femmes en Tehador, toutes soupçonnées soit d'embrigader des jeunes à la cause d'Al Qaïda, soit d'être à la solde de groupes terroristes.

La nouvelle guerre que livrent les autorités à l'ensemble des tendances de l'islam, y compris les plus modérés, indique qu'il est décidé à supprimer de la scène politique, ces acteurs jusque-là tolérés.

Escalade

Le nouvel épisode, "Autorités publiques-Islamistes", a démarré les 25 et 26 avril 2005 lorsque près d'une dizaine d'individus, soupçonnés d'entretenir des liens avec le groupe Salafiste, ont été arrêtés par la police politique. Alors que Ould Deddew et Ould Mohamed Moussa se trouvaient entre les mains de la police, Jemil Ould Mansour parvenait à s'enfuir. Une déclaration fut remise à la presse dans laquelle, la police politique révèle l'existence de "groupes extrémistes ayant des relations avec le GSPC algérien, qui prépare des actions de déstabilisation visant le régime mauritanien". Une semaine plus tard, le ministre de la Communication prend le relais, affirmant que les arrestations "ont permis de découvrir une cellule djihadiste salafiste locale, directement liée à Al Qaïda... dont la structure administrative et les dirigeants ont été identifiés ainsi que les plans". A l'issue de cette déclaration, les arrestations concernaient plusieurs personnes, ciblées aussi bien dans les mosquées



qu'au niveau de l'administration, du milieu des affaires et de la société civile. A la date du 2 mai 2005, 34 personnes furent retenues par la police politique dont Me Mohamed Ahmed Ould El Hadj, Habib Ould Hmdet conseiller au ministère de la Culture, Khalid Ould Isselmou imam à Ryadh.

Plus tard, le porte parole de la police, le commissaire Ould Amar soutient que "Al Qaïda, s'appuyant sur de puissants réseaux de développement extérieurs, a financé des imams et des mosquées pour développer sa propagande chez les jeunes... Ce groupe a également dépensé des sommes très importantes pour embrigader les femmes dans le pays, les amenant à vêtir publiquement une tenue uniforme (voile islamique) qui n'est pas traditionnellement portée en Mauritanie... Cette organisation criminelle a recruté des jeunes mauritaniens et les a envoyés sur des fronts extérieurs où ils ont laissé leur vie - en Irak et en Afghanistan notamment". Le commissaire note en substance que l'attaque, le 28 avril 2005, contre la Brigade de la Gendarmerie d'Aïoun au cours de laquelle des armes ont été subtilisées sont le fait de cette organisation et devraient constituer le prélude à des opérations plus importantes dans le pays.

Inculpation

Lundi 2 mai, un premier groupe de sept personnes fut inculpé. Accusées d'être formés dans des camps du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), un groupe armé islamiste algérien qui a fait allégeance à Al Qaïda, ces jeunes devaient répondre devant le juge de l'inculpation portant sur "la constitution d'une association de malfaiteurs". Inculpation assortie pour l'un des jeunes, de "faux et usage de faux" de cartes d'identité étrangères. Lors du transfert des prévenus, des passeports falsifiés ont été présentés au Parquet qui sont supposés appartenir à Khadim Ould Semane.

Sur la lancée, le Parquet a émis un mandat d'arrêt international contre deux

autres membres du groupe en fuite à l'étranger. Il s'agit de Jemil Ould Mansour et de Khatry Ould Hamed, ancien chef de service au ministère de l'Orientation islamique.

Retenue

Trois semaines après le début des arrestations de groupes islamistes, l'opinion reste sur ses gardes, attendant avec impatience que des preuves réelles de culpabilité soient présentées par la police politique. Certes, au jour d'aujourd'hui, les accusations sont nombreuses contre les Islamistes, mais aucune preuve tangible n'a encore été présentée aux yeux de l'opinion, même si les pouvoirs publics ont parlé d'aveux.

Nombreux sont ceux qui pensent que le seul point commun, relevé jusque là, entre Islamistes mauritaniens et groupe Salafistes, c'est le port de la barbe et la tenue vestimentaire des "Dou'Al". Sur le plan idéologique, beaucoup de choses les séparent. Alors que les Salafistes ont opté aussi bien pour la politique, la prédication que le Combat armé, les Islamistes mauritaniens parlent de démocratie et des droits de l'homme.

Omar El Moctar